

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes d'Airan de la commune de Valambray sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
11.01.2024
Date d'affichage
11.01.2024

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 28
Titulaires 27
Suppléants 1
Pouvoirs 6
Votants 34

Quorum 20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, MM. Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant d'Ann BAUGAS), Philippe PESQUEREL, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mmes Coralie ARRUEGO, Alexandra LEPINAY, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCOQ (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR (pouvoir à Eric MARGERIE), Laurent DECLERCK (pouvoir à Régine ÉNÉE), William HERFORT, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alexandre PIGEONNIER (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Mmes Sylvie SALLE et Laurence MORIN

Secrétaire de séance : Mme Coralie ARRUEGO

Délibération n° 2024 / 7

Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Lancement de la consultation pour un accord cadre composite pour la réalisation d'études préalables à la création d'une ZAC sur la commune de Moul-Chicheboville

Dans le cadre de la création d'une ZAC sur la commune de Moul-Chicheboville, il convient de lancer la consultation pour un accord cadre composite en procédure adaptée comprenant une partie marché avec une tranche ferme : missions d'études et une tranche optionnelle : élaboration du dossier de création ZAC et une partie accord-cadre à bons de commande, avec un maximum de 14 380 € HT, pour des demi-journées de travail supplémentaire hors du cadre de la réalisation des missions et objectifs de la tranche ferme. Les critères d'attribution proposés sont : prix des prestations 40 %, valeur technique 60 % avec possibilité de négociation.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Autorise le lancement de la consultation pour un accord cadre composite en procédure adaptée comprenant une partie marché avec une tranche ferme : missions d'études et une tranche optionnelle : élaboration du dossier de création ZAC et une partie accord-cadre à bons de commande, avec un maximum de 14 380 € HT, pour des demi-journées de travail supplémentaire hors du cadre de la réalisation des missions et objectifs de la tranche ferme. Les critères d'attribution proposés sont : prix des prestations 40 %, valeur technique 60 % avec possibilité de négociation ;

↳ Autorise le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Mme Coralie ARRUEGO



Le Président,
Philippe PESQUEREL